

Discours de M. Ed. de Steiger, Président de la Confédération.

Version française.

Chers Confédérés,

Les cloches ont annoncé que les hostilités avaient cessé en Europe.

Les souffrances indicibles des peuples qui ont été entraînés dans la guerre approchent de leur fin.

Nos premières pensées sont pour tous ceux qui, après des années d'asservissement et de misère, ont retrouvé la liberté.

Notre reconnaissance va à notre armée, qui a gardé nos frontières en sachant que le peuple suisse faisait corps avec elle. Elle va aussi à tous les Suisses et à toutes les Suissesses qui ont su s'adapter aux contingences du temps de guerre et se sont soumis à une discipline matérielle et morale souvent dure.

Aujourd'hui on peut proclamer que, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, nous avons voulu et su défendre notre indépendance. Sur cela, même lorsque nous ne pouvions compter que sur nous-mêmes, il n'y a jamais eu de divergences.

Après les lourdes tâches qui nous ont été imposées, certains d'entre nous ressentent quelque lassitude. Mais le sentiment



de libération qui nous anime aujourd'hui ne doit pas nous empêcher de reconnaître combien notre sort a été clément comparé à celui des peuples qui ont fait la guerre. Ce sort plus clément, nous le devons moins à nous-mêmes qu'à une volonté qui nous dépasse. C'est pourquoi nous devons célébrer ce grand jour en toute modestie et avec dignité.

Rarement les faits ont montré à l'humanité d'une manière aussi frappante à quel point l'orgueil, la violence et l'absence de scrupule de quelques-uns peuvent causer la ruine de grands peuples. Mais il ne nous appartient pas de juger. Notre mission est de venir en aide, de chercher à atténuer les souffrances des autres. Des tâches nous attendent à cet égard et d'abord celle d'hospitaliser des grands blessés et des malades.

Si la guerre aujourd'hui est terminée, les difficultés que nous aurons à surmonter sont encore lourdes et nombreuses. Une partie de nos troupes doivent être maintenues sous les armes pour le service de garde. Les problèmes du ravitaillement et de l'économie en général nous causeront encore des soucis. Malgré la volonté d'atténuer les restrictions imposées par la guerre et le désir de rétablir aussi vite que possible toutes les libertés du temps de paix, il ne faut pas compter sur un retour rapide à des conditions de vie normales.

Arrêt de la guerre et avènement de la paix ne sont pas synonymes, ce qui ne doit pas nous empêcher de penser dès maintenant

à accomplir ces tâches urgentes: assurance vieillesse et survivants, protection de la famille, lutte contre le chômage, aide aux Suisses de l'étranger, institution d'une législation agraire, solution de tous les autres graves problèmes sociaux et financiers.

La période de transition dans laquelle nous entrons fournira au peuple suisse l'occasion de renouveler la preuve du sens politique qu'il a donnée pendant la guerre. Si la discussion des problèmes qui se posent suscite des différends, ceux-ci devront être réglés par les voies constitutionnelle et légale dans un esprit de fraternité. Les souffrances des autres peuples nous rappelleront que nous n'avons pas le droit d'être impatientes. Seule la suppression graduelle et ordonnée des mesures extraordinaires prises pendant la guerre rendra possible la création de conditions d'existences justes et supportables pour tous les Suisses, et nous pensons surtout à ceux d'entre nous dont les ressources sont modestes ou insuffisantes.

Les nouvelles tâches qui nous sont assignées, nous les aborderons avec sérieux et décision, mais nous ne permettrons pas que règnent chez nous la violence, la tromperie, la ruse et la suffisance. Les dangers qui nous menaçaient du dehors ont été conjurés. Nous saurons écarter les périls intérieurs.

Au milieu d'une Europe dont l'avenir nous est encore voilé, la Suisse se doit de montrer qu'un petit pays peut aussi être utile et généreux et elle entend continuer à être une nation démocra-

tique où l'homme le plus simple et le plus modeste, quelles que soient sa langue et sa religion, est au bénéfice de tous les droits et de toutes les garanties que lui donne la Constitution.

Notre pays, sans qu'il l'ait mérité plus qu'un autre, a été épargné des horreurs de la guerre. C'est profondément émus que les Suisses songent aujourd'hui à cette grâce immense et, dans leurs coeurs reconnaissants, ils doivent répéter ensemble cette prière d'un de leurs poètes:

O Dieu, fais descendre encore sur ma patrie
La lumière de ta plus belle étoile !